



## CONVENTION DE PARTENARIAT GRAND SITE PRESQU'ÎLE DE GIENS ET SALINS D'HYÈRES 2024 – 2026

Entre :

- l'État, représenté par le Préfet du Var, Monsieur Philippe MAHE,
- la Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre GIRAN, dûment habilité par la délibération n° 23/12/364 du 21 décembre 2023,
- la Ville d'Hyères, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Pierre GIRAN, dûment habilité par la délibération n° 54 du 8 décembre 2023,
- le Conservatoire du Littoral, représenté par son Directeur, Monsieur Philippe VAN DE MAELE,
- le Parc national de Port-Cros, représenté par sa Présidente, Madame Isabelle MONFORT,
- la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, représentée par son Président, Monsieur Renaud MUSELIER, dûment habilité par la délibération n° 24-0097 du 29 mars 2024,
- le Département du Var, représenté par son Président, Monsieur Jean-Louis MASSON, dûment habilité par la délibération n° G41 du 29 janvier 2024.

### PREAMBULE

#### Le Grand Site

La presqu'île de Giens se distingue des îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros, Le Levant) par le double tombolo qui la relie au continent. Constitué de deux cordons d'alluvions d'une longueur de 4 km, il représente l'une des curiosités géologiques les plus remarquables du littoral français, de par sa rareté mais aussi la richesse de sa biodiversité.

A l'inverse du tombolo Est où se sont développés des quartiers résidentiels et de villégiature, le tombolo Ouest est resté vierge de toute urbanisation. Entre les deux tombolos, se trouvent des zones humides aménagées en salins, qui produisaient jusqu'à 30 000 tonnes de sel par an pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1995.

Les Salins d'Hyères sont aujourd'hui propriété du Conservatoire du Littoral, constitués des Vieux Salins (datant du Moyen Âge) et du Salin des Pesquiers (plus récent). Ces deux entités, ainsi que le double tombolo, offrent un refuge pour plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces protégées.

Le patrimoine naturel et historique de ce site en fait un haut-lieu touristique dans une région déjà marquée par une très forte attractivité. La presqu'île de Giens, principale porte d'entrée vers l'île de Porquerolles, est fréquentée par plus de 1 million de visiteurs par an.

Les enjeux sont nombreux : préserver le double tombolo, requalifier les entrées du site, réduire l'impact des déplacements sur la presqu'île, pérenniser les sites emblématiques, réhabiliter les zones dégradées, offrir aux visiteurs un accueil de qualité et les sensibiliser à la valeur exceptionnelle et à la fragilité du site.

### **L'émergence d'un Grand Site de France sur la presqu'île de Giens et les salins d'Hyères**

L'ensemble formé par la presqu'île de Giens, les îles et îlots avoisinants, l'étang et le Salin des Pesquiers et les Vieux Salins, a été classé au titre des sites (loi 1930) par décret du 27 Décembre 2005 sur le territoire des communes d'Hyères et de la Londe les Maures.

Suite à ce classement, la DREAL et le Parc national de Port-Cros ont réalisé entre 2008 et 2011 une étude de faisabilité à une Opération Grand Site dans un souci de préservation de ce site exceptionnel et de promotion d'une gestion durable du tourisme.

En 2011, la candidature de la Ville d'Hyères à une Opération Grand Site est approuvée par le Ministère de l'Écologie. Entre 2015 et 2016, le projet Grand Site est défini en concertation avec les acteurs locaux, et les études prioritaires sont engagées. En janvier 2019, l'animation de l'Opération Grand Site est transférée à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

En mars 2019, le projet et le programme d'actions du Grand Site est validé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages.

Plusieurs opérations ont été mises en œuvre entre 2019 et 2023 sur le territoire du Grand Site.

Dans une perspective de candidater à moyen terme au label Grand Site de France, il est apparu utile de formaliser le partenariat existant entre les différentes collectivités et établissements publics impliqués dans l'OGS.

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Les partenaires signataires de la présente convention approuvent les objectifs de l'Opération Grand Site mentionnés ci-après, s'engagent à mener à bien le programme d'actions validé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, et à y prendre part d'un point de vue technique et/ou financier, dans la perspective de l'obtention du label Grand Site de France.

### **ARTICLE 2 : PERIMETRE DU GRAND SITE DE LA PRESQU'ILE DE GIENS ET DES SALINS D'HYERES**

Le Grand Site couvre l'ensemble du site classé de la presqu'île de Giens et des Vieux Salins, le site inscrit de Giens, ainsi que l'ensemble du territoire coeur de site que représente le double tombolo.

De plus, les secteurs de l'Almanarre, d'Arromanches, le tiers sud du Palyvestre et les routes d'accès sont intégrés dans le périmètre, afin d'établir une cohérence fonctionnelle, paysagère et écologique. En effet, la mise en place de l'OGS autour des sites classés nécessite des espaces hors des seuls lieux classés afin de pouvoir mettre en œuvre les outils de gestion et de répartition des flux, l'intermodalité des déplacements et la préservation des milieux naturels.

La carte du Grand Site est présentée en annexe 1.

### **ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'OPÉRATION**

Le programme d'actions du Grand Site s'articule autour de 6 orientations :

#### **- Se déplacer sur le territoire du Grand Site**

Rééquilibrer les déplacements au profit des modes doux et des transports en commun et maîtriser leur impact.

#### **- Accueillir**

Créer des portes d'entrée et une interface de qualité entre littoral et quartiers urbains ; concevoir une signalétique de territoire globale, qualitative et maîtrisée.

#### **- Valoriser**

Valoriser et mieux partager la connaissance du patrimoine culturel et naturel de la presqu'île et du littoral.

#### **- Restaurer**

Adapter les constructions, les aménagements et les activités humaines, économiques et touristiques en fonction de la sensibilité du Grand Site.

#### **- Préserver**

Mettre en oeuvre des dispositions de gestion favorables à la biodiversité et aux paysages.

#### **- Mettre en oeuvre l'Opération Grand Site**

Assurer le fonctionnement, la coordination, l'animation et le suivi du Grand Site.

### **ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

L'ensemble des partenaires du Grand Site, signataires de la présente convention, financeurs et/ou maîtres d'ouvrages, s'engagent à promouvoir la démarche Grand Site de France, la soutenir, favoriser la mise en oeuvre du programme d'actions et porter ou soutenir la candidature au label. Les partenaires s'engagent également à respecter sur le territoire de la presqu'île de Giens et des salins d'Hyères les valeurs du Grand Site et les fondements de la démarche Grand Site de France dans leurs projets propres, afin d'optimiser leur adéquation avec l'OGS.

La maîtrise d'ouvrage des actions de l'OGS est assurée par des acteurs variés. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à mettre en place les actions Grand Site intégrées dans le programme d'actions et ceci en adéquation avec l'esprit de la démarche, en minimisant les impacts sur l'environnement naturel, et en bon partenariat avec la structure coordinatrice, en l'impliquant le plus en amont possible dans la définition des projets.

Des financements pourront être octroyés dans le cadre d'Appels à Projets ou de dispositifs thématiques correspondant aux ambitions du Grand Site, sur lesquels la structure animatrice pourra se positionner afin d'obtenir un soutien financier pour ses actions.

## **ARTICLE 5 : LE PROGRAMME D'ACTIONS**

Le programme d'actions, validé en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages en mars 2019, s'articule autour de 6 orientations et 35 fiches actions (synthèse du programme d'actions en annexe 2).

La présente convention reprend les actions prioritaires pour la période 2024-2026 définies par les différents maîtres d'ouvrage en annexe 3.

Ces actions sont classées par ordre de priorité, allant de 1 à 3.

## **ARTICLE 6 : PILOTAGE ET SUIVI**

La mise en place et le suivi global du projet Grand Site Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères sont assurés par un Comité de pilotage (dont la composition est définie par arrêté préfectoral, annexe 4), co-présidé par le Préfet du Var (ou son représentant) et le Maire de Hyères, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Un comité consultatif, regroupant des membres de la société civile représentatifs du territoire, piloté par le Maire de Hyères, Président de la Métropole, a pour vocation principale d'informer et d'impliquer les acteurs locaux.

D'autres instances (commissions thématiques, groupes de travail) peuvent être amenées à se réunir.

## **ARTICLE 7 : STRUCTURE COORDINATRICE**

La structure désignée pour coordonner la démarche est la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Elle a un rôle d'animatrice, de maître d'ouvrage pour de nombreuses actions, et peut être amenée à apporter son soutien dans la mise en place de certaines opérations.

## **ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention de partenariat prend effet à compter de sa signature pour une durée de 3 ans.

## **ARTICLE 9 : MODIFICATION ET RÉSILIATION DE L'OPÉRATION**

En cas de modification majeure, les parties se réservent la possibilité de revoir la convention par voie d'avenant.

Un point d'étape sera réalisé chaque année en Comité de pilotage, quant à la mise en place du programme d'actions et au respect de la convention de partenariat.

En cas de non-respect ou manquement aux obligations, la convention pourra être résiliée par l'une des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception dûment motivée, avec un préavis d'un mois.

Annexe 1 - Le périmètre du Grand Site

Fait à Hyères, le

Périmètre du Grand Site Presqu'île du Giens  
et Salins d'Hyères

Le Préfet du Var

Le Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée

Le Maire de la Ville d'Hyères

Philippe MAHE

Jean-Pierre GIRAN

Jean-Pierre GIRAN

Le Directeur du Conservatoire  
du Littoral

La Présidente du Parc national  
de Port-Cros

Philippe VAN DE MAELE







Isabelle MONFORT

Le Président de la Région Sud  
Provence Alpes Côte d'Azur

Le Président du Conseil  
Départemental du Var

Renaud MUSELIER

Jean-Louis MASSON

-  Périmètre du Grand Site Presqu'île du Giens et Salins d'Hyères
-  Aire de protection
-  Site classé de la Presqu'île du Giens
-  Salins d'Hyères
-  Site classé
-  Zones de protection



## ARTICLE 4 - LE PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'actions, validé en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages en mars 2019, est annexé au présent arrêté.

## ANNEXES

## ARTICLE 5 - LISTE DES ANNEXES

- ✓ Annexe 1 : Le périmètre du Grand Site (carte)
- ✓ Annexe 2 : La synthèse du programme d'actions du Grand Site (*validé en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages en mars 2019*)
- ✓ Annexe 3 : Les actions prioritaires pour la période 2024-2026

## ARTICLE 6 - STRUCTURE D'ORGANISATION

- ✓ Annexe 4 : L'arrêté préfectoral fixant la composition du Comité de Pilotage de l'OGS

## ARTICLE 7 - DISPOSITIONS FINALES

## ARTICLE 8 - MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

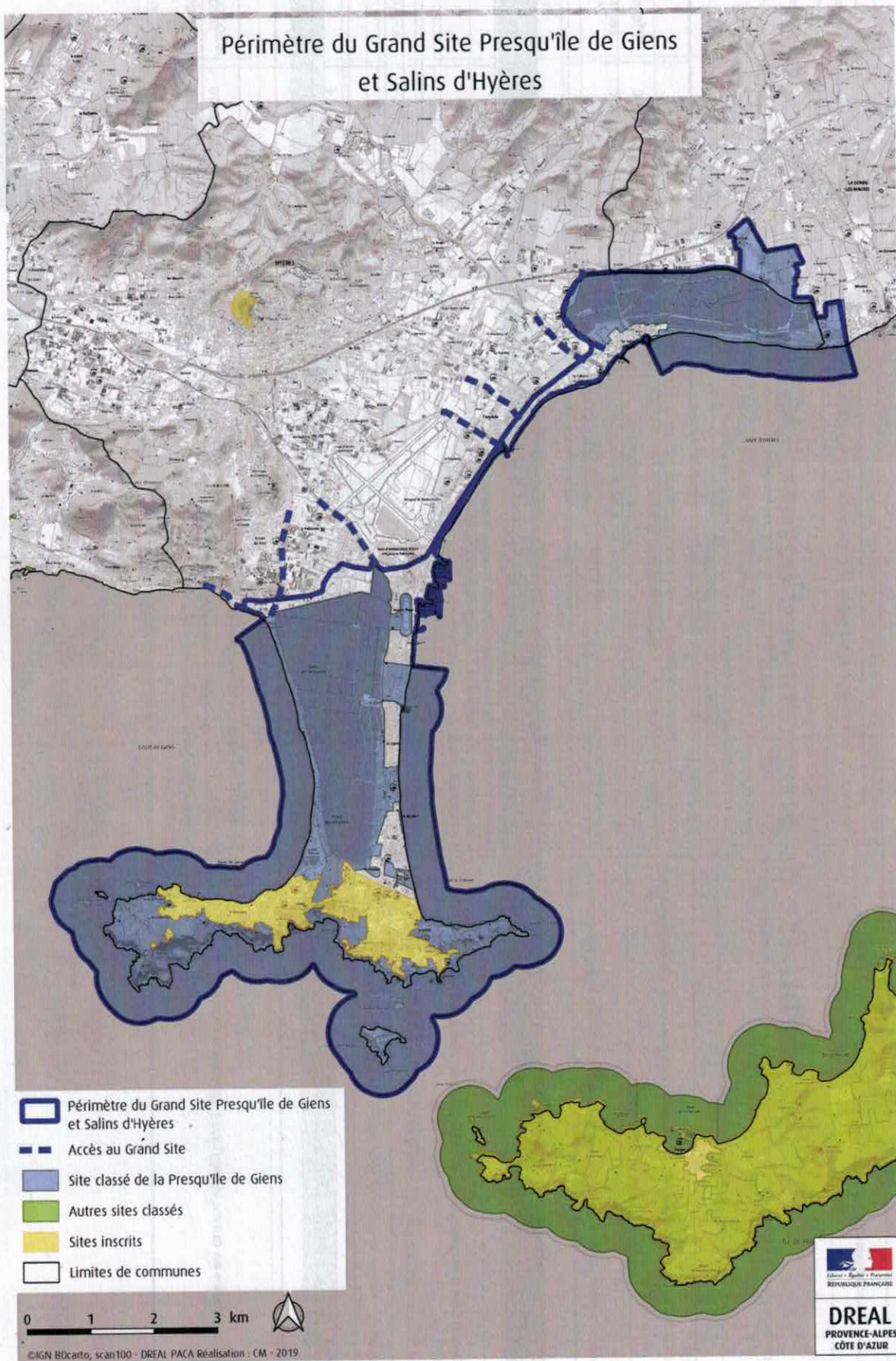
Le présent arrêté est pris en vertu de l'article 129 de la loi n° 2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

Le présent arrêté est pris en vertu de l'article 129 de la loi n° 2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

Le présent arrêté est pris en vertu de l'article 129 de la loi n° 2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

Le présent arrêté est pris en vertu de l'article 129 de la loi n° 2010-1615 du 15 décembre 2010 relative à la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

## Annexe 1 - Le périmètre du Grand Site



Document N° 1 - Schéma de l'État de l'Environnement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



## D - Synthèse du programme d'actions OGS

Fiches Actions	Descriptif des actions	Maitre d'ouvrage	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme	Long terme
1 - Doter le Grand Site d'un plan de mobilité durable en lien avec le PDU métropolitain	Etude de définition d'un plan de mobilité (transports collectifs, stationnement, desserte des îles, fret, déplacements doux) : diagnostic et définition de scénarii de mobilité	Ville MTPM	130 734 €	x		
	Mise en œuvre du plan de mobilité	MTPM			x	x
	Création d'une piste cyclable sur l'avenue Décugis	MTPM	539 206 €	x		
	Mise en place de navettes sur la route du sel	MTPM			x	
	Opération pilote : suppression du stationnement sur la route du sel	MTPM			x	
	Définition d'un schéma directeur sur le partage de la voirie	MTPM				x
	Création d'une voie douce de découverte dans le salin des Pesquiers entre l'hippodrome et la Capte	MTPM	83 607 €	480 000 €		
	Création d'une piste cyclable sur la RD197 entre la Capte et le Pousset	MTPM		500 000 €		
	Création d'une piste cyclable entre Arromanches et l'aéroport (RD42)	Département	800 000 €			
	Création d'une piste cyclable entre les Salins et Saint Nicolas de Mauvanne (RD12)	Département				4 000 000 €
1.2 - Déclinaison : Mettre en œuvre la continuité cyclable des Pesquiers	Création d'une piste cyclable entre l'Almanarre et San Salvador (RD559)	MTPM				
1.3 - Déclinaison : Mettre en œuvre la continuité cyclable du littoral						

### ORIENTATION I - SE DÉPLACER





Fiches Actions	Descriptif des actions	Maître d'ouvrage	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>ORIENTATION 2 - ACCUEILLIR</b>						
2 - Créer les portes d'entrée des Tombolos et Ayguade-Salins	Définition d'emplacements réservés au PLU approuvé en 2017	Ville	x			
	Etude faune-flore et hydraulique sur la zone du Palyvestre et le parking Arramanches	Ville	55 000 €			
	Acquisitions foncières de parcelles au Palyvestre (décharge, zones humides, zones tampons)	MTPM CdL		30 000 €	800 000 €	
	Travaux de restauration de zones humides du Palyvestre	CdL				x
	Travaux de requalification des espaces publics du Palyvestre, dépollution et réhabilitation de l'ancienne décharge	MTPM				x
	Intégration d'orientations d'aménagement spécifiques au Palyvestre dans le PLU	Ville		x		
	Révision du Règlement local de publicité	MTPM			40 000 €	
	Définition d'un schéma directeur de requalification des routes du Grand Site (opération pilote : route des marais)	MTPM			x	x
	Panneaux d'information parkings Tour Fondue	Ville		25 000 €		
	Schéma global d'amélioration de la signalétique directionnelle (notamment vers les îles) : suite à la définition du plan de mobilité	MTPM			x	x
5 - Mettre en œuvre un schéma des activités de loisirs terre/mer compatibles avec le Grand Site	Renouvellement des concessions de plages en 2018, adapté à la sensibilité de la presqu'île : maintien d'activités légères	Ville MTPM		Règle		
	Promotion des activités durables, en lien avec l'Office de Tourisme et le Parc national	MTPM		Règle		
	Définition d'un schéma des activités de loisirs	MTPM				x
6 - Définir les principes d'accès, d'aménagement et de gestion des plages du Grand Site	Travaux de préservation du littoral (réfection de cordons dunaires, renouvellement de ganivelles...) et amélioration des accès au littoral (mise en valeur, accessibilité PMR...)	Ville MTPM		780 000 € par an		
	Etude de requalification des parkings d'arrière-plage (opération pilote : parking du Ceinturon en 2019)	Ville MTPM	Budget compris dans l'action 22		x	
7 - Promouvoir et requalifier l'offre touristique du Grand Site	Promotion du tourisme durable (en lien avec la Charte du Parc national)	MTPM PNPC	Règle	x	x	x
	Formation et accompagnement des acteurs touristiques	PNPC	Règle			

Fiches Actions	Descriptif des actions	Maître d'ouvrage	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>ORIENTATION 3 - VALORISER</b>						
8 - Mettre en œuvre un plan de valorisation des points d'intérêt du Grand Site	Réalisation d'une carte des paysages et analyse des points de vue, avec l'école nationale supérieure de paysage	Ville	25 000 €			
9 - Reconquérir la continuité publique des grands itinéraires pédestres : Sentier du littoral et chemin des crêtes à Giens	Propositions d'aménagements et mise en réseau des points d'intérêt	Ville			x	
	Réouverture du tronçon entre le port du Niel et l'hôpital Renée Sabran	MTPM				
10 - Définir une vocation et requalifier le hameau des Pesquiers	Réhabilitation des tronçons du sentier du littoral	MTPM	190 836 €		1 200 000 €	
	Pérenniser les accès transversaux à la mer (emplacements réservés et servitudes)	Ville	Régie			
11 - Requalifier les espaces patrimoniaux du village de Giens	Réouverture du chemin des crêtes entre le pic du Niel et la Darbousière, et entre l'Estand et l'Estrel	CdL			x	
	Définition d'un cahier des charges de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères pour la création d'une résidence hôtelière patrimoniale + Etude d'impact	MTPM				
12 - Requalifier les espaces patrimoniaux de La Tour Fondue	Réhabilitation des bâtiments et aménagement des espaces extérieurs	Privé			x	
	Définition d'un projet de requalification de la place Saint Pierre	Ville	29 400 €	x		
13 - Requalifier les espaces publics patrimoniaux de L'Almanarre	Travaux de requalification	MTPM	61 412 €	1 200 000 €	x	
	Requalification du village de la Tour Fondue et des parkings	MTPM		x		
14 - Requalifier le petit port patrimonial et le hameau de La Madrague	Amélioration du fonctionnement hydraulique du pluvial de la Tour Fondue	MTPM	39 396 €	500 000 €		
	Reconstruction de la gare maritime et de la capitainerie, réaménagement des terres-pleins et des cheminements	MTPM	530 000 €	2 700 000 €		
15 - Requalifier le petit port patrimonial du Niel	Requalification du fort du Pradeau	PNPC	x	1 500 000 €		
	Etude de requalification des espaces publics de l'Almanarre (continuité cyclable, parkings, rond-point, entrée du site Olbia)	MTPM	195 980 €	x		
16 - Valoriser les sites des salins d'Hyères (Pesquiers et Vieux Salins)	Travaux de requalification	MTPM			7 500 000 €	
	Définition du projet de port exemplaire	MTPM		x		
17 - Conserver et valoriser le site archéologique d'Olbia	Travaux de requalification	MTPM			x	
	Suppression des stationnements sur le port	Ville / CCIV	1 560 000 €			
18 - Définir un lieu référent de médiation culturelle et patrimoniale du Grand Site	Etude de définition d'un projet de requalification du port du Niel	Ville	Régie			
	Travaux de requalification	MTPM			x	
19 - Développer l'offre culturelle et événementielle du Grand Site	Révision du plan de gestion des Salins	MTPM	Budget compris dans l'action 25			
	Mise en œuvre du plan de gestion	CdL	1 746 000 €	3 128 000 €	5 848 000 €	x
20 - Valoriser les sites des salins d'Hyères (Pesquiers et Vieux Salins)	Travaux de conservation et de valorisation du site Olbia	MTPM				
	Acquisition d'un bâtiment pour création d'une nouvelle entrée de site	CdL	100 000 €	600 000 €		
21 - Conserver et valoriser le site archéologique d'Olbia	Requalification des abords et de l'entrée de site. Création d'un musée archéologique, comprenant des espaces d'accueil, d'exposition et de médiation autour des collections archéologiques d'Olbia	Ville	480 000 €			
	Etude de programmation pour la création d'une Maison du Grand Site et d'un Musée du sel au salin des Pesquiers	Ville			x	
22 - Définir un lieu référent de médiation culturelle et patrimoniale du Grand Site	Travaux de réhabilitation	MTPM		40 000 €		
	Valorisation des bateaux patrimoniaux dans les ports, au village de Giens et au salin des Pesquiers	MTPM			900 000 €	
23 - Développer l'offre culturelle et événementielle du Grand Site	Organisation de concerts et manifestations culturelles aux Salins et à Olbia	Ville				
		MTPM				
					Régie	

Fiches Actions	Descriptif des actions	Maître d'ouvrage	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>ORIENTATION 4 - RESTAURER</b>						
20 - Mettre en œuvre une charte paysagère et architecturale du Grand Site	Elaboration d'une Charte paysagère et architecturale	Ville MTPM		50 000 €		
21 - Requalifier le village des Salins	Négociation pour le transfert de gestion du Port Pothuau Concours d'idées d'architecture et d'urbanisme European Travaux de requalification du village	Ville Ville Ville	Régie	70 000 €		
22 - Requalifier le village de l'Aiguade	Réaménagement du boulevard de la Marine et création d'une promenade en front de mer Travaux de requalification du village	Ville MTPM MTPM	126 634 €	2 860 000 €		x
23 - Requalifier le village de La Capte (en lien avec le hameau et le salin des Pesquiers)	Requalification de la rue des Marchands	Ville	392 300 €			x
	Travaux de régénération de la pinède	Ville MTPM	173 900 €	50 000 €		
24 - Requalifier les espaces publics du Port Saint-Pierre	Requalification de l'entrée du salin des Pesquiers (déplacements du potier)	MTPM			200 000 €	
	Démarche de certification Port Propre Requalification des espaces publics (Parking Robin en 2019)	Ville Ville	x x	60 000 € 576 000 €		x

<b>ORIENTATION 5 - PRESERVER</b>						
25 - Mettre en œuvre un plan de gestion des continuités écologiques	Définition de la trame verte et bleue dans le PLU approuvé en 2017	Ville	x			
	Révision du plan de gestion des sites du Conservatoire du Littoral (Salins, Giens)	MTPM CdL		100 000 €		
	Mise en œuvre du plan de gestion sur les sites forestiers du Conservatoire du littoral (Chevalliers, Darbousnière, Esterel, Estanci, Pesquiers)	MTPM CdL		244 000 €	724 000 €	x
	Travaux de régénération des pinèdes du tombolo Est	MTPM			x	
26 - Mettre en œuvre un plan de gestion des zones humides	Cession gratuite de parcelles municipales en zones humides au Conservatoire du Littoral au Pousset et dépollution du site	MTPM	x	5 000 €		
	Définition du plan de gestion de la zone humide de La Lieurette en 2016 et mise en œuvre	Ville MTPM		6 000 €		
	Acquisition des zones humides du Palvestre	CdL			x	
	Mise en œuvre du plan de gestion des salins d'Hyères	MTPM CdL		Budget compris dans l'action 16		
27 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie des mouillages organisés écologiques à l'échelle du Grand Site	Mise en œuvre du plan de gestion sur les autres zones humides	MTPM			x	x
	Etude sur l'organisation des mouillages à l'échelle de la rade d'Hyères (Appel à projets MTES)	DDTM Privé	80 000 €			
28 - Requalifier le littoral de la rade d'Hyères en prenant en compte les risques littoraux	Etude des risques littoraux sur la plaine côtière du Ceinturon en 2016	Ville	626 652 €			
	Définition d'une stratégie de gestion du front de mer du Ceinturon	MTPM CdL		50 000 €		
29 - Élaborer un projet global pour la préservation durable du Tombolo ouest	Renaturation du littoral des Vieux Salins	MTPM	180 715 €	550 000 €		
	Etude pour la préservation du Tombolo ouest (hydro sédimentaire et submersions)	Ville MTPM	160 000 €			
30 - Préserver la culture agricole et la pêche sur le territoire du Grand Site	Travaux	MTPM		x		
	Déploiement de la marque "Parc national" Création d'un musée de la pêche au port Pothuau	PNPC Ville	Régie			x

Fiches Actions	Descriptif des actions	Maître d'ouvrage	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>ORIENTATION 6 - METTRE EN ŒUVRE</b>						
31 - Assurer la gouvernance du projet OGS en cohérence avec les projets de territoire	Animation de l'OGS par la Métropole TPM Organisation de réunions des COPIL, COTECH, COCONS	MTPM		Régie		
32 - Doter le Grand Site d'une stratégie foncière durable et ses outils	Définition d'emplacements réservés dans le PLU Mise à jour de la stratégie foncière du Conservatoire du littoral et extension de son périmètre d'intervention	Ville CdL MTPM	PLU approuvé en 2017			
33 - Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Définition d'une charte graphique Harmonisation de la communication sur le Grand Site Mise à jour du site internet	Ville MTPM		Régie		
34 - Développer l'observatoire photographique des paysages	Création d'une photothèque, recherche de photos d'archives Organisation d'un concours photo annuel Elaboration d'un observatoire photographique du paysage	Ville MTPM	10 000 €			
35 - Évaluer l'Opération Grand Site dans la perspective du label Grand Site de France	Suivi de l'OGS par le COPIL et le RGSF	MTPM		Régie		

<b>TOTAL</b>	Réalisé ou engagé	Court terme	Moyen terme
	8 464 572 €	15 299 000 €	21 212 000 €

Priorité 2024-2026	Descriptif des actions	Maître d'ouvrage	Service pilote	Niveau de réalisation de l'action
-----------------------	------------------------	---------------------	----------------	---

**ORIENTATION 1 - SE DÉPLACER**

1	Création d'une piste cyclable sur la route de Giens (RD197) entre la Capte et le Pousset	MTPM	Infrastructures Antenne	Engagée stade étude
	Amélioration de la régulation de la fréquentation estivale sur Porquerolles	MTPM	Transports	Réalisée A pérenniser
	Plan de mobilité : navettes sur la route du sel	Ville MTPM		Réalisée A pérenniser
2	Plan de mobilité : service de location de vélos	MTPM	Antenne	Réalisée A pérenniser
	Plan de mobilité : information et communication	MTPM	Transports	Réalisée A pérenniser
	Plan de mobilité : création d'une liaison en transports en commun entre la gare SNCF et l'aéroport	MTPM	Infrastructures	Engagée stade étude
	Plan de mobilité : suppression progressive du stationnement sur la route du sel	MTPM	Antenne	Partiellement réalisée
3	Plan de mobilité : déploiement de nouveaux stationnement vélos	MTPM	Antenne	Partiellement réalisée
	Plan de mobilité : amélioration de la liaison en transports en commun vers la Tour Fondue	MTPM	Transports	Partiellement réalisée
	Création d'une piste cyclable entre l'Almanarre et San Salvador (RD559)	MTPM	Infrastructures Antenne	Engagée stade MOE
	Création d'une piste cyclable entre les Salins et Saint Nicolas de Mauvanne (RD12)	Département		Engagée stade étude

**ORIENTATION 2 - ACCUEILLIR**

2	Porte d'entrée des Tombolos : Etude diagnostique de l'ancienne décharge	MTPM	Antenne	Engagée stade faisabilité
	Porte d'entrée des Tombolos : Acquisitions foncières de parcelles au Palyvestre (décharge, zones humides, zones tampons)	MTPM CELRL	Antenne Foncier	Engagée stade faisabilité
	Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal et mise en œuvre	MTPM Ville	Planification Commerce	Engagée stade étude
	Requalification des parkings d'arrière-plage (Ceinturon, Almanarre, Pentagone, Badine, Bergerie)	MTPM	Antenne	Partiellement réalisée
3	Porte d'entrée des Tombolos : Travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge	MTPM		Conditionnée à une autre action
	Porte d'entrée des Tombolos : Acquisitions foncières des parkings du Palyvestre et de l'Almanarre	MTPM	Transports Foncier	Conditionnée à une autre action
	Porte d'entrée des Tombolos : Travaux de restauration de zones humides du Palyvestre	MTPM CELRL	Zones humides	Conditionnée à une autre action
	Promotion du tourisme durable (en lien avec la Charte du Parc national)	MTPM PNPC	Antenne, OT	Partiellement réalisée

**ORIENTATION 3 - VALORISER**

1	Sentier du littoral : Réouverture du tronçon entre le port du Niel et l'hôpital Renée Sabran	MTPM	Littoral	Engagée stade étude
	Almanarre: Travaux de requalification des espaces publics (continuité cyclable, parkings, rond-point, entrée du site Olbia)	MTPM	Infrastructures	Engagée stade étude

2	Site des salins : Restauration du bâtiment du tympan et des logements	CELRL		Partiellement réalisée
	Site des salins : Mise en œuvre d'une production patrimoniale de sel et aménagements pour l'accueil du public en visite libre et en visite guidée	MTPM	Zones humides	Engagée stade faisabilité
	Création d'une Maison du Grand Site et d'un Musée du sel et du patrimoine maritime au salin des Pesquiers	MTPM	Antenne	Engagée stade étude
3	Sentier du littoral : Réhabilitation des tronçons du sentier, notamment entre la Madrague et les Chevaliers	MTPM	Littoral	Engagée stade étude
	Pérenniser les accès transversaux à la mer (emplacements réservés au PLU et servitudes)	MTPM	Antenne	Engagée stade faisabilité
	Réouverture du chemin des crêtes entre le pic du Niel et la Darboussière, et entre l'Estanci et l'Esterel	CELRL MTPM		A engager
	Tour Fondue : Requalification du village de la Tour Fondue et des parkings	MTPM	Infrastructures	Partiellement réalisée
	Port du Niel : Définition d'un projet de requalification du port du Niel	Ville	Ports	A engager
	Site archéologique Olbia : requalification de l'entrée de site et création d'un centre d'interprétation	Ville	Culture	Engagée stade étude
	Pointe ouest de la presqu'île de Giens : Restauration et valorisation de l'accès à la Pointe Escampo Barriou	CELRL MTPM	Patrimoine naturel	Engagée stade travaux
Pointe ouest de la presqu'île de Giens : Requalification des entrées des sites du Conservatoire du littoral	CELRL MTPM	Patrimoine naturel	Engagée stade faisabilité	
Pointe Est de la presqu'île de Giens : Restauration et valorisation de la pointe Esterel	CELRL MTPM	Patrimoine naturel	Engagée stade étude	

## ORIENTATION 4 - RESTAURER

1	Modification du PLU pour limiter la densification sur Giens	MTPM	Planification	Engagée
2	Village des Salins : Requalification de la place des pêcheurs	Ville MTPM	Antenne	Engagée stade étude
	Village de La Capte : Requalification de l'entrée du salin des Pesquiers (déplacement du potier)	MTPM	Foncier	Engagée stade étude
	Village de La Capte : Réorganisation du port de La Capte et du canal d'alimentation du salin des Pesquiers	Ville MTPM	Ports	Engagée stade faisabilité

## ORIENTATION 5 - PRESERVER

1	Travaux pour la préservation du Tombolo ouest	MTPM	Littoral	Engagée stade étude
	Risques littoraux : Travaux de protection du front de mer du Ceinturon	MTPM	Infrastructures Littoral	Engagée stade étude
2	Mouillages organisés : Création de ZMEL dans la rade d'Hyères	Ville PNPC	Ports	Engagée stade étude
3	Risques littoraux : Elaboration d'une stratégie à long terme face aux risques littoraux	MTPM	Littoral	Engagée stade étude
	Mise en œuvre du plan de gestion sur les sites forestiers du Conservatoire du littoral (Chevaliers, Darboussière, Escampobariou, Esterel, Estanci, Pesquiers)	MTPM CELRL	Patrimoine naturel	Partiellement réalisée
	Mise en œuvre du plan de gestion des salins d'Hyères et des marais satellites (Estagnets, Pousset, Bergerie)	MTPM CELRL	Zones humides	Partiellement réalisée
	Agriculture : Déploiement de la marque Esprit Parc national	PNPC		Partiellement réalisée
	Agriculture : Actions d'animation de la filière agricole	Ville MTPM	Aménagement Dévelop. économique	Partiellement réalisée

13 AOUT 2020

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du**

modifiant l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2012 modifié portant constitution et fonctionnement du comité de pilotage de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens

**Le Préfet du Var,**  
Officier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu la charte de l'environnement adossée à la constitution de la V<sup>ème</sup> République par la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005, notamment les articles 2, 6, 7 et 9 ;

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L341-15-1 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-2 ;

Vu le décret du président de la République du 23 août 2016 portant nomination de M. Jean-Luc VIDELAINE, préfet du Var ;

Vu l'arrêté n°2019/26/MCI du 10 septembre 2019 portant délégation de signature à M. Serge JACOB, secrétaire général de la préfecture du Var ;

Vu le décret du 27 décembre 2005 portant classement du site de la presqu'île de Giens au titre de la législation des monuments naturels et des sites ;

Vu la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 relative à la politique des grands sites ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2012 portant constitution et fonctionnement du comité de pilotage de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens-Salins d'Hyères, modifié par arrêté préfectoral des 21 janvier 2013, 29 mars 2013 et 13 mars 2015 ;

Vu la décision de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, en date du 11 octobre 2011, confirmant le lancement de l'Opération Grand Site de la Presqu'île de Giens ;

Vu le décret n° 2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la métropole dénommée Toulon-Provence-Méditerranée ;

Considérant qu'il convient d'actualiser l'arrêté préfectoral du 13 mars 2015 susvisé ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2012 modifié, portant constitution et fonctionnement du comité de pilotage de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens-Salins d'Hyères est modifié comme suit :

« Le comité de pilotage, présidé conjointement par le préfet du Var, ou son représentant, et le maire de Hyères, ou son représentant, est composé des membres suivants :

**1) Collège des élus**

- Monsieur le président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant ;
- Monsieur le président du conseil départemental du Var ou son représentant ;
- Monsieur le vice-président de la métropole Toulon Provence Méditerranée en charge de l'environnement ou son représentant ;
- Monsieur le vice-président de la métropole Toulon Provence Méditerranée en charge des transports ou son représentant ;
- Monsieur le président du conseil d'exploitation des ports de la métropole Toulon Provence Méditerranée ou son représentant ;
- Monsieur le président du comité syndical du SCOT Provence Méditerranée ou son représentant ;
- Monsieur le maire de la Londe-les-Maures ou son représentant ;
- Monsieur l'adjoint au maire de Hyères, en charge du développement durable ou son représentant ;
- Monsieur l'adjoint spécial de Giens ;
- Madame la présidente du Parc national de Port-Cros ou son représentant ;
- Monsieur le président de l'office intercommunal de tourisme Provence Méditerranée ou son représentant ;

**2) Collège des administrations**

- Monsieur le préfet maritime de la région Méditerranée ou son représentant ;
- Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- Monsieur le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant ;
- Madame la cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Var ou son représentant ;
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var ou son représentant ;

**3) Collège des personnalités qualifiées**

- Monsieur le directeur du Parc national de Port-Cros ou son représentant ;
- Madame la présidente de la chambre d'agriculture du Var ou son représentant ;
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Var ou son représentant ;
- Monsieur le délégué régional du conservatoire du littoral et des rivages lacustres ou son représentant ;
- Monsieur le directeur de l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise ou son représentant ;



- Deux représentants du groupe du comité consultatif de l'Opération Grand Site. »

Le reste sans changement.

RESCH - Hrey

**Article 2 :**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Toulon, dans un délai de deux mois.

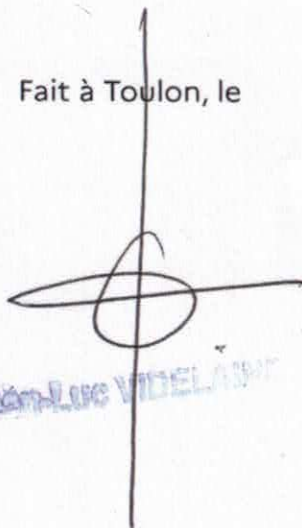
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <http://www.telerecours.fr>.

**Article 3 :**

Le secrétaire général de la préfecture du Var, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et le directeur départemental des territoires et de la mer du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var et adressé à chacun des membres du comité de pilotage.

Fait à Toulon, le

13 AOUT 2020



JEAN-LUC VIDÉANT



Programme d'actions OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères

Fiches Actions	Descriptif des actions (Vert : réalisé, Orange : en cours, Jaune : en attente, Rouge : abandonné En italique : actions ajoutées après l'approbation du projet)	Maître d'ouvrage	Budget 2019-2024
----------------	--	------------------	------------------

ORIENTATION 1 - SE DÉPLACER

1 - Doter le Grand Site d'un plan de mobilité durable en lien avec le PDU métropolitain	Etude de définition d'un plan de mobilité (transports collectifs, stationnement, desserte des îles, fret, déplacements doux) : diagnostic et définition de scénarii de mobilité	Ville MTPM	130 700 €
	Création d'une piste cyclable sur l'avenue Décugis	MTPM	539 200 €
	Plan de mobilité : Mise en place de navettes sur la route du sel	MTPM	352 300 €
	<i>Plan de mobilité : Service location de vélos</i>	MTPM	9 000 €
	<i>Plan de mobilité : Stationnement vélos</i>	MTPM	1,5 M€ / an
	<i>Plan de mobilité : Liaison TC vers la Tour Fondue</i>	MTPM	
	<i>Plan de mobilité : Information et communication</i>	MTPM	
1.1 - Déclinaison : Partager la voirie et promouvoir le Code de la Rue	Opération pilote : suppression progressive du stationnement sur la route du sel	MTPM	
	Définition d'un schéma directeur sur le partage de la voirie	MTPM	
1.2 - Déclinaison : Mettre en œuvre la continuité cyclable des Pesquiers	Création d'une voie douce de découverte dans le salin des Pesquiers entre l'hippodrome et la Capte (et requalification de l'entrée de site)	MTPM	1 250 800 €
	Création d'une piste cyclable sur la RD197 entre la Capte et le Pousset	MTPM	29 600 €
1.3 - Déclinaison : Mettre en œuvre la continuité cyclable du littoral	Création d'une piste cyclable entre Arromanches et l'aéroport (RD42)	Département	800 000 €
	Création d'une piste cyclable entre les Salins et Saint Nicolas de Mauvanna (RD12)	Département	
	Création d'une piste cyclable entre l'Almanarre et San Salvador (RD559)	MTPM	68 600 €

ORIENTATION 2 - ACCUEILLIR

2 - Créer les portes d'entrée des Tombolos et Ayguade-Salins	Définition d'emplacements réservés au PLU approuvé (2017)	Ville	
	Etude faune-flore et hydraulique sur la zone du Palyvestre et le parking Arromanches	Ville	55 000 €
	Acquisitions foncières de parcelles au Palyvestre (décharge, zones humides, zones tampons)	MTPM CdL	
	<i>Acquisitions foncières des parkings du Palyvestre et de l'Almanarre</i>	MTPM	
	Travaux de restauration de zones humides du Palyvestre	CdL MTPM	
	Travaux de requalification des espaces publics du Palyvestre, dépollution et réhabilitation de l'ancienne décharge	MTPM	
3 - Définir une politique paysagère de requalification des entrées et des routes du Grand Site	Intégration d'orientations d'aménagement spécifiques au Palyvestre dans le PLU	Ville	
	Révision du Règlement local de publicité	MTPM	
	<i>Application du Règlement local de publicité</i>	MTPM Ville	
	Définition d'un schéma directeur de requalification des routes du Grand Site (opération pilote : route des marais)	MTPM	
4 - Concevoir et mettre en œuvre un schéma directeur global de l'information du Grand Site	Panneaux d'information sur le remplissage des parkings Tour Fondue	Ville	25 000 €
	Schéma global d'amélioration de la signalétique directionnelle (notamment vers les îles) : suite à la définition du plan de mobilité	MTPM	
5 - Mettre en œuvre un schéma des activités de loisirs terre/mer compatibles avec le Grand Site	Renouvellement des concessions de plages en 2018, adapté à la sensibilité de la presqu'île : maintien d'activités légères	Ville MTPM	
	Promotion des activités durables, en lien avec l'Office de Tourisme et le Parc national	MTPM PNPC	
	Définition d'un schéma des activités de loisirs	MTPM Ville	
	<i>Adaptation du plan de balisage</i>	Ville	
6 - Définir les principes d'accès, d'aménagement et de gestion des plages du Grand Site	Travaux de préservation du littoral (réfection de cordons dunaires, renouvellement de ganuelles, ...) et amélioration des accès au littoral (mise en valeur, accessibilité PMR, ...)	Ville MTPM	780 k€/an
	Etude de requalification des parkings d'arrière-plage (parking du Ceinturon en 2019, parking de La Capte en 2022)	Ville MTPM	350 000 €
7 - Promouvoir et requalifier l'offre touristique du Grand Site	Promotion du tourisme durable (en lien avec la Charte du Parc national)	MTPM PNPC	
	Formation et accompagnement des acteurs touristiques	PNPC	25 300 €

ORIENTATION 3 - VALORISER

8 - Mettre en œuvre un plan de valorisation des points d'intérêt du Grand Site	Réalisation d'une carte des paysages et analyse des points de vue, avec l'échelle nationale supérieure de paysage	Ville	25 000 €
	Propositions d'aménagements et mise en réseau des points d'intérêt	Ville MTPM	
	Réouverture du tronçon entre le port du Niel et l'hôpital Renée Sabran	MTPM	40 800 €

Programme d'actions OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères

9 - Reconquérir la continuité publique des grands itinéraires pédestres : Sentier du littoral et chemin des crêtes à Giens	Réhabilitation des tronçons du sentier du littoral	MTPM	433 500 €
	Pérenniser les accès transversaux à la mer (emplacements réservés au PLU et servitudes)	Ville MTPM	
	Réouverture du chemin des crêtes entre le pic du Niel et la Darboussière, et entre l'Estanci et l'Estérel	CdL MTPM	
10 - Définir une vocation et requalifier le hameau des Pesquiers	Définition d'un cahier des charges de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères pour la création d'une résidence hôtelière patrimoniale + Etude d'impact	Ville	34 300 €
	Réhabilitation des bâtiments et aménagement des espaces extérieurs	Privé	
11 - Requalifier les espaces publics patrimoniaux du village de Giens	Définition d'un projet de requalification de la place Saint Pierre	MTPM	
	Travaux de requalification	MTPM	
12 - Requalifier les espaces publics patrimoniaux de La Tour Fondue	Requalification du village de la Tour Fondue et des parkings	MTPM	
	Amélioration du fonctionnement hydraulique du pluvial de la Tour Fondue	MTPM	
	Reconstruction de la gare maritime et de la capitainerie, réaménagement des terres-pleins et des cheminements	MTPM	4 980 000 €
	Requalification du fort du Pradeau	PNPC	2 500 000 €
13 - Requalifier les espaces publics patrimoniaux de L'Almanarre	Etude de requalification des espaces publics de l'Almanarre (continuité cyclable, parkings, rond-point, entrée du site Olbia)	MTPM	196 000 €
	Travaux de requalification	MTPM	
14 - Requalifier le petit port patrimonial et le hameau de La Madrague	Définition du projet de port exemplaire	MTPM	
	Travaux de requalification	MTPM	
15 - Requalifier le petit port patrimonial du Niel	Travaux de réaménagement des ouvrages portuaires en 2018	Ville / CCIV	1 560 000 €
	Suppression des stationnements sur le port	Ville	
	Etude de définition d'un projet de requalification du port du Niel	Ville	
	Travaux de requalification	CCIV	
16 - Valoriser les sites des salins d'Hyères (Pesquiers et Vieux Salins)	Révision du plan de gestion des Salins	MTPM CdL	75 000 €
	Mise en œuvre du plan de gestion (valorisation de bâtiments, restauration d'ouvrages hydrauliques...)	MTPM CdL	1,88 M€/an
17 - Conserver et valoriser le site archéologique d'Olbia	Travaux de conservation et de valorisation du site Olbia	Ville	
	Acquisition d'un bâtiment pour création d'une nouvelle entrée de site	Ville	480 000 €
	Requalification des abords et de l'entrée de site. Création d'un musée autour des collections archéologiques d'Olbia	Ville	
18 - Définir un lieu référent de médiation culturelle et patrimoniale du Grand Site	Etude de programmation pour la création d'une Maison du Grand Site et d'un Musée du sel au salin des Pesquiers	MTPM	29 800 €
	Travaux de réhabilitation	MTPM	
19 - Développer l'offre culturelle et événementielle du Grand Site	Valorisation des bateaux patrimoniaux dans les ports, au village de Giens et au salin des Pesquiers	Ville MTPM	
	Organisation de concerts et manifestations culturelles aux Salins et à Olbia	MTPM Ville	137 k€/an

ORIENTATION 4 - RESTAURER

20 - Mettre en œuvre une charte paysagère et architecturale du Grand Site	Elaboration d'une Charte paysagère et architecturale	Ville MTPM	
	Modification du PLU pour limiter la densification sur la presqu'île de Giens		
21 - Requalifier le village des Salins	Négociation pour le transfert de gestion du Port Pothuau	Ville	
	Concours d'idées d'architecture et d'urbanisme Européen	Ville	
	Définition d'un projet de requalification du Port Pothuau	MTPM	18 800 €
	Travaux de requalification du port	Ville	
	Travaux de requalification du village	MTPM	
22 - Requalifier le village de l'Ayguade	Réaménagement du boulevard de la Marine et création d'une promenade en front de mer	Ville MTPM	2 860 000 €
	Travaux de requalification du village	MTPM	
23 - Requalifier le village de La Capte (en lien avec le hameau et le salin des Pesquiers)	Requalification de la rue des Marchands	Ville	1 543 700 €
	Travaux de régénération de la pinède	Ville MTPM	
	Requalification de l'entrée du salin des Pesquiers (déplacement du potier)	MTPM	
24 - Requalifier les espaces publics du Port Saint-Pierre	Démarche de certification Port Propre	Ville	
	Requalification des espaces publics (Parking Robin en 2019)	Ville	576 000 €

ORIENTATION 5 - PRESERVER

25 - Mettre en œuvre un plan de gestion des continuités écologiques	Définition de la trame verte et bleue dans le PLU approuvé en 2017	Ville	
	Révision du plan de gestion des sites du Conservatoire du Littoral (Salins, Giens)	MTPM CdL	75 000 €
	Mise en œuvre du plan de gestion sur les sites forestiers du Conservatoire du littoral (Chevaliers, Darboussière, Esterel, Estancel, Pasquiers) : requalification des entrées de sites, valorisation de la pointe Escampobanou et de la pointe de l'Esterel	MTPM CdL	745 300 €
	Travaux de régénération des pinèdes du tombolo Est	MTPM	50 000 €
26 - Mettre en œuvre un plan de gestion des zones humides	Cession gratuite de parcelles municipales en zones humides au Conservatoire du Littoral au Pousset et dépollution du site	Ville MTPM	
	Définition du plan de gestion de la zone humide de La Lieurette (2016) et mise en œuvre	Ville MTPM	25 000 €
	Acquisition des zones humides du Palyvestre	CdL MTPM	
	Mise en œuvre du plan de gestion des salins d'Hyères (travaux de restauration écologique, aménagement d'îlots pour l'avifaune...)	MTPM CdL	
	Mise en œuvre du plan de gestion sur les autres zones humides	MTPM Ville	22 000 €
27 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie des mouillages organisés écologiques à l'échelle du Grand Site	Etude sur l'organisation des mouillages à l'échelle de la rade d'Hyères	DDTM Privé	
	Création de ZMEL dans la rade d'Hyères	MTPM	
28 - Requalifier le littoral de la rade d'Hyères en prenant en compte les risques littoraux	Etude des risques littoraux sur la plaine côtière du Ceinturon en 2016 (Appel à projets MTES)	Ville	626 700 €
	Définition d'une stratégie de gestion du front de mer du Ceinturon	MTPM	
	Renaturation du littoral des Vieux Salins	CdL MTPM	900 000 €
	Elaboration d'une stratégie à long terme face aux risques littoraux	MTPM	
29 - Élaborer un projet global pour la préservation durable du Tombolo ouest	Etude pour la préservation du Tombolo ouest (hydro sédimentaire et submersion)	Ville MTPM	160 000 €
	Travaux	MTPM	
30 - Préserver la culture agricole et la pêche sur le territoire du Grand Site	Déploiement de la marque "Parc national"	PNPC	
	Création d'un musée de la pêche au port Pothuau	Ville	
	Actions d'animation de la filière agricole	MTPM	

ORIENTATION 6 - METTRE EN ŒUVRE

31 - Assurer la gouvernance du projet OGS en cohérence avec les projets de territoire	Animation de l'OGS par la Métropole TPM Organisation de réunions des COPIL, COTECH, CQCGNS	MTPM	
32 - Doter le Grand Site d'une stratégie foncière durable et ses outils	Définition d'emplacements réservés dans le PLU	Ville	
	Mise à jour de la stratégie foncière du Conservatoire du littoral et extension de son périmètre d'intervention	CdL MTPM	
33 - Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Définition d'une charte graphique Harmonisation de la communication sur le Grand Site Mise à jour du site internet	Ville MTPM	
34 - Développer l'observatoire photographique des paysages	Création d'une photothèque, recherche de photos d'archives Organisation d'un concours photo annuel Elaboration d'un observatoire photographique du paysage	Ville MTPM	
35 - Évaluer l'Opération Grand Site dans la perspective du label Grand Site de France	Suivi de l'OGS par le COPIL et le RGSF	MTPM	

35 fiches actions / 105 opérations : 44 réalisées, 35 en cours, 25 en attente, 1 abandonnée

